



Volonté d'Accord invest de s'inscrire dans une politique d'entreprise sans tabac, Auriez-vous des pistes pour orienter la démarche ?

Rubrique : questions-réponses Date : lundi 17 septembre 2018

Bonjour,

Je suis chef de projet au sein du département Qualité de vie au travail et diversité au sein d'Accor invest et je souhaiterais mettre en place une action anti-tabac en entreprise , auriez-vous des pistes à me proposer pour m'aider dans la démarche ?

En vous remerciant par avance de votre aide,

Bonne soirée

En cours de rédeaction

Réponse :

Il s'agit d'une excellente initiative à laquelle nos bénévoles et permanents peuvent prêter main forte.

Si cela vous convient et pour mieux cerner vos besoins, un rendez-vous avec la tabacologue, le web-designer et un administrateur de DNF pourrait être organisé. Merci de nous indiquer trois ou quatre jours et heures de rencontre afin que nous puissions organiser un doodle qui permette aux bénévoles encore en activité de se libérer.

GA_17213 : Référence à rappeler en écrivant à contact@dnf.asso.fr

Bonne semaine